



## Travail en espace confiné

**Formacode :**  
**CPF :**

22297

### Objectif de l'action :

Etre capable d'identifier les risques encourus et d'utiliser les moyens de prévention adaptés. De sélectionner les équipements de protections individuelles appropriés aux risques présents. De mettre en œuvre la méthodologie d'intervention en cas d'accident ou d'incident.

### Public visé

Personnel d'exploitation.

### Prérequis

Aucun.

**Titre ou diplôme validé :** Attestation de formation

**Niveau d'entrée en formation :** V VI

**Niveau de sortie :** V VI

### Durée

7 heures soit une journée.

### Effectif

Formation par groupe de 8 participants maximum.

### Responsable pédagogique

Jean-François GASPARI.

### Formateur

Formateur qualifié – Expert en espace confiné et ATEX. Professionnel sur chantier d'accès difficile. Contrôleur EPI.

### Validation de la formation

Avoir suivi toutes les séquences de formation.

### Tarif

#### Accès à la formation

Sur devis.  
A la commande.

### Dates et horaires

A définir par la SAS AFSIS.

### Lieu de la formation

La formation est disponible en inter-entreprises (dans nos locaux) et en intra-entreprise.

### Moyens pédagogiques et techniques

Méthode participative sous forme d'échanges d'expériences. Outils pédagogiques interactifs (vidéo projection). Présentation de cas concrets.

## Programme pédagogique

### ✚ Séance 1 - Théorie

- Les risques liés aux travaux en espace confiné,
- La procédure de travail en milieu confiné,
- Les matériels de détection et de protections individuelles,
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.

### ✚ Séance 2 - Pratique

#### **Exercices de mise en situation sur les installations du site**

- Détection des risques en fonction des opérations sur les différents ouvrages,
- Justification des mesures de prévention et moyens de protection.

### ✚ Séance 3 - Evaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage sous forme de QCM

## Informations sur les services complémentaires

Dans le secteur de l'assainissement, le réseau Prévention et les fédérations professionnelles et les organismes de formation ont développé une procédure de certification de compétences pour les intervenants : le CATEC (Certificat d'Aptitude au Travail en Espace Confiné).